



Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. LE LIEN ... UN AN DEJA !!

Le premier numéro du LIEN est sorti le 20 Avril 2020.

C'est avec un plaisir renouvelé tous les mois que nous préparons notre média mensuel. Plaisir renouvelé car les retours très positifs que nous avons de votre part nous motivent à toujours être à votre écoute et à toujours communiquer avec vous.

Beaucoup de choses se sont passées en un an et la situation sanitaire ne nous a pas permis de vous rencontrer physiquement, mais ce n'est que partie remise et nous espérons que dans les prochains mois, nous pourrons nous réunir autour d'un verre de l'amitié pour enfin mettre des visages sur des noms et discuter avec vous de vive voix. Il nous tarde de vous rencontrer.

Dans l'attente de l'organisation de cette rencontre, prenez soin de vous et prenez toutes les précautions nécessaires pour cet épisode douloureux ne soit plus bientôt qu'un lointain souvenir.

2. PLU ... LE RETOUR

Clermont-Le-Fort à, pour diverses raisons, des difficultés depuis plusieurs mandatures à définir son PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous avons repris le flambeau et une de nos priorités sera de finaliser avec l'aide d'ARTELIA (cabinet conseil) un PLU début 2022.

Nous commençons à réfléchir à ce futur PLU. Dès que les conditions sanitaires le permettront, la commission Urbanisme (composée de Clermontois et de Conseillers Municipaux) se réunira pour travailler avec les élus à la réalisation de notre PLU.

3. INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE RPI & SIEMCA 2021 / 2022

Nous devons penser à préparer la rentrée prochaine. Pour cela nous vous proposons de réaliser l'inscription de votre (vos) enfant (s) aux services du RPI de Clermont le Fort et Aureville et du SIEMCA maternelle de Goyrans en dématérialisé sur le site "démarches simplifiées". Vous trouverez les liens pour y accéder sur le site de la mairie.

Vous pouvez également retirer en mairie un livret d'inscription qui devra être rapporté en mairie. Il faut faire une inscription par enfant scolarisé.

Pour les nouveaux élèves, vous devez remplir la ou les fiches d'inscriptions concernant votre ou vos enfants (1 fiche par enfant) : l'inscription administrative, à la cantine, à la garderie et à la navette.

Puis, **munis de l'attestation d'inscription** qui vous sera délivrée par mail à la fin de la procédure, vous devez prendre rendez-vous avec le directeur ou la directrice de l'école que fréquentera votre enfant, pour procéder à l'inscription scolaire.

Vous devrez fournir le livret de famille, le carnet de santé et le cas échéant, le certificat de radiation de votre enfant de l'école fréquentée durant l'année 2020/2021.

Les dates des rendez-vous ne sont pas encore connues, nous vous les communiquerons dès que possible.

4. UN PROJET QUI FAIT DU BRUIT

Nous sommes dans l'obligation de sécuriser les cloches de notre église car certaines multi centenaires et classées menacent de tomber. Nous avons budgété cette année cette mise en sécurité.

Nous incluons cette sécurisation dans un projet plus large que nous pourrions réaliser sur plusieurs années, si les finances de la commune le permettent.

En collaboration avec la Fondation du Patrimoine avec laquelle nous allons mettre en place une opération de mécénat (déductible des impôts), nous souhaiterions après la phase 1 **Sécurisation** entamer une phase 2 **Tintement des cloches** qui consisterait à élargir la gamme des mélodies (actuellement plus que limitée) et enfin une phase 3 **Illumination du clocher**.

Espérons que nous pourrions mener à terme ce projet pour redonner un peu de vie à notre clocher.

5. CONTROLE ELECTRIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le 21 Juillet dernier, le contrôleur de l'APAVE (autorité mandatée pour contrôler la conformité des installations électriques) nous indiquait que depuis qu'il effectuait des contrôles sur les installations de Clermont-Le-Fort (Mairie, Ecole, Salle des Fêtes, Eglise) il constatait des non-conformités qui n'étaient jamais corrigées.

Ne transigeant pas avec la sécurité et tous les signalements de l'APAVE n'ayant pas la même gravité, nous avons priorisé les interventions.

Courant Novembre, nous avons fait corriger tous les problèmes électriques à l'église. Fin avril l'école a été mise en conformité et fin mai ce sera au tour de la salle des fêtes. La Mairie elle, plus récente, est heureusement déjà aux normes.

Nous aurons fait le tour des non-conformités et nous pouvons attendre le prochain contrôle de l'APAVE sereinement.

6. PANNEAUX ROUTIERS

Après les panneaux des Fraysses et de la Riverotte, nous avons installé 2 panneaux **Sens Interdit Sauf Ayants Droit** à l'entrée du chemin de la Pouzaque pour dissuader les indéclicats qui viennent déposer leurs ordures en bordure du chemin et un panneau **Toutes Directions** en haut du chemin de Saint Maurice pour orienter les visiteurs vers l'extérieur du village.

7. DECLARATION SECHERESSE

Vu le refus de la Préfecture, en 2019, de déclarer l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour notre zone géographique, et vu donc l'impossibilité de faire marcher les assurances en cas de sinistres avérés, la Mairie de Goyrans propose aux communes voisines (Aureville, Lacroix-Falgarde, Clermont-Le-Fort) de se grouper et de faire pour 2020 une déclaration commune.

Si vous avez constaté des dégâts sur vos habitations qui pourraient être imputés à la sécheresse, merci de nous contacter.

8. ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les élections départementales et régionales auront lieu le dimanche 20 juin pour le premier tour et le dimanche 27 juin pour le second tour.

9. PANNEAU POCKET... LE BILAN APRES UN MOIS D'UTILISATION

Comme vous le savez, nous avons adhéré au moyen de communication instantané **PanneauPocket**.

Cette application, d'une simplicité extrême, disponible sur smartphone, tablette et PC, vient vous informer au quotidien.

Nous remercions les 74 Clermontois qui ont téléchargé cette application et qui reçoivent donc les panneaux que nous mettons en ligne (alertes, annonces, rappels urgents, etc...). 1885 lectures de nos panneaux ont eu lieu depuis la mise en service de **PanneauPocket**.

Merci pour vos retours très positifs sur ce nouveau moyen de communication. Votre intérêt nous conforte dans l'idée que nous avons fait le bon choix en nous abonnant. Plus vous serez nombreux à utiliser ce nouveau média, plus la communication au quotidien sera efficace.

L'intérêt de cette application est double :

- Vous êtes informés instantanément sur votre téléphone, par une notification qu'une nouvelle annonce de la Municipalité vient d'être mise en ligne,
- Vous pouvez nous communiquer des informations que nous pouvons relayer à l'ensemble des Clermontois ayant téléchargé **PanneauPocket**.

Nous vous rappelons que c'est entièrement gratuit. Pas besoin de créer de compte, de donner votre numéro de téléphone ou votre adresse mail. Il n'y a aucune récolte de données personnelles. Il vous suffit de télécharger l'application **PanneauPocket** sur votre téléphone et de mettre Clermont-Le-Fort en favori.

Vous trouverez sur le site de l'application <https://www.panneaupocket.com> toutes les informations nécessaires.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de renseignements, d'aide à l'installation ou pour nous faire part de vos commentaires sur ce nouveau média.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE